



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1335

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 6 400 euros à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de divers projets et manifestations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1335 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 6 400 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET/OU DEDIEES A LA VIE ETUDIANTE POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 138 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée, en 2010, d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un Lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Etudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la Métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web *lyoncampus.fr*, le Pass Culture, la Nuit des Etudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une quarantaine d'associations étudiantes et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant, d'actualité et d'infos pratiques, *lyoncampus.fr*, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

Association International Student Lyon

Cette association développe et favorise l'accueil et l'intégration des étudiants et plus particulièrement, des étudiants internationaux.

Toute l'année, International Student Lyon met à disposition des étudiants internationaux un service d'accueil : aides pour ouvrir un compte en banque, s'abonner à internet, avoir une ligne de mobile. L'Association organise aussi des voyages de découverte, des sorties, tout au long de l'année. Elle valorise ainsi l'image de Lyon et de la région Rhône-Alpes auprès des étudiants.

Forte de son expérience, l'Association a organisé le village associatif de la "Nuit des Etudiants du Monde" (NEM) en 2013 et 2014. En 2015, elle

propose de renouveler l'expérience, en collaboration avec l'Association ESN (Erasmus students network) Cosmolyon. La vie associative constitue souvent pour les étudiants étrangers un bon moyen de se socialiser. Ce village sera composé d'une trentaine d'associations étudiantes. Le village a pour objectif de permettre aux 2 000 étudiants internationaux présents ce soir là, de disposer d'informations et de personnes ressources qui contribueront à faciliter leur intégration dans la ville.

Par délibération n° 2014/322 du 7 juillet 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 1 000 € à cette association.

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative qui contribue à l'accueil des étudiants étrangers et au rayonnement international de la Ville de Lyon, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 €** à l'Association International Student Lyon.

Association Galerie des projets

L'Association "Galerie des projets" fait la promotion des projets d'artistes et d'architectes réalisés ou non pour l'espace public à travers des expositions, débats, conférences, éditions et tous modes d'expressions adaptées à cette mission. L'Association conduit pour sa 2^e édition le projet « Dire et faire ».

« Dire et faire » est un dispositif de performance, de recherche, producteur d'attitudes artistiques. L'objectif du projet est de rassembler des « individus » et de créer ensemble la partition d'une parole collective. Celle-ci sera interprétée dans des espaces publics. Ce projet se présente comme une expérience de création mais aussi citoyenne : en invitant des individus à confronter leurs idées, des réseaux vont aussi se tisser. En 2014, le projet a rassemblé 200 personnes.

Le projet s'adresse au grand public mais souhaite aussi toucher le public étudiant, afin de l'associer à un projet artistique. Des séances de création se dérouleront à la Maison des étudiants. De plus, le projet est réalisé en lien avec l'Association « Datadaptable », Association étudiante de l'ENSBA (Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon). Ce projet est associé à la Biennale d'Art contemporain de Lyon 2015 et figure dans la programmation de « Résonance ».

Devant l'intérêt de soutenir un projet d'expression artistique, je vous propose d'allouer une subvention de **1 500 €** à l'Association Galerie des projets.

Association Habitat et Humanisme / Rhône

Depuis plus de 25 ans, Habitat et Humanisme, Association humanitaire, se mobilise contre le « mal logement ». L'Association, chaque année, fait participer des étudiants de Lyon à l'événement de sensibilisation et de collecte de fonds « Une Clé pour les Mal Logés ».

« Une clé pour les Mal Logés » est une action humanitaire mobilisant des étudiants et des lycéens lyonnais qui collectent des fonds auprès des citoyens, tout en sensibilisant les personnes au « mal logement ». Ainsi, des étudiants vendront sur la voie publique des objets reprenant le symbole de l'Association

(une clé). Les bénéficiaires sont utilisés pour réhabiliter des logements ou faciliter l'insertion par le logement au profit de ceux qui en sont exclus.

Cette opération sensibilise les jeunes et le grand public aux enjeux du logement des personnes en grande difficulté et implique les étudiants lyonnais dans une démarche citoyenne.

Par délibération n° 2014/524 du 20 octobre 2014, le Conseil municipal a alloué une subvention de 800 € à cette association.

Désireux de soutenir l'Association « Habitat et Humanisme », ainsi que les étudiants bénévoles dans leurs actions de solidarité et de lutte contre l'exclusion, je vous propose de renouveler notre appui à l'opération « Une Clé pour les Mal Logés » par l'octroi d'une subvention de **800 €** à l'Association « Habitat et Humanisme/Rhône ».

Association « Doc en court »

L'Association porte le festival « Doc en court », entièrement dédié au court métrage documentaire, d'une durée inférieure à quarante minutes. Elle est issue du master professionnel Diffusion des arts et des savoirs par l'image de l'Université Lyon 2.

Le festival propose, chaque année, de faire découvrir un panorama de la création documentaire en format court. Il comporte deux sélections : une pour les premiers films et l'autre pour les auteurs confirmés. Les lauréats sont récompensés d'une dotation à hauteur de 1 000 euros.

Pour sa 15^e édition, le palmarès 2016 sera proclamé le 11 février et les films seront diffusés à partir du 4 février à l'Amphi culturel de Lyon 2 et au théâtre Kantor de l'ENS. L'entrée est gratuite.

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative culturelle qui valorise les pratiques de création cinématographique amateurs et professionnels, je vous propose d'allouer une subvention de **1 500 €** à l'Association "Doc en court".

Association CESSSEL (Collectif des Etudiants et Stagiaires Sénégalais de Lyon)

L'Association vise à faciliter l'intégration des étudiants et stagiaires sénégalais à Lyon. Elle organise, à cet effet, des activités culturelles, pédagogiques et sportives (journée d'intégration, Noël des étudiants, accueil des étudiants).

A la rentrée 2015, elle se propose, en lien avec près d'une douzaine d'associations étudiantes, de publier une édition spéciale du magazine étudiant « le déconstructif ». Cette édition portera sur la thématique de l'accueil des étudiants internationaux. Le journal a pour objectif de faciliter l'accueil des étudiants internationaux en leur donnant les informations nécessaires à leur intégration dans la cité : infos pratiques, partage d'expérience, mise en réseau. Il souhaite aussi rassembler les différents acteurs et valoriser les associations œuvrant dans le champ de l'accueil et de la rencontre interculturelle.

Il a l'ambition d'être un outil réalisé par les étudiants pour les étudiants avec un réel apport journalistique (analyse, entretien, portrait d'association). Un calendrier des événements d'accueil permettra de valoriser autant les événements institutionnels (Students Welcome Desk, Forum des initiatives étudiants, Nuit des Etudiants du Monde...) que ceux portés par les associations étudiantes d'accueil international (journée d'intégration, point d'accueil).

Le journal sera diffusé dans l'ensemble des lieux d'enseignement supérieur de la Métropole lyonnaise. Il y aura des points de distribution spécifiques sur l'Université Lyon 2, les cafétérias du CROUS, la Maison des étudiants, le « Students Welcome Desk ».

En raison de l'intérêt manifeste de cette initiative d'accueil des étudiants qui contribue à l'attractivité de notre cité, je vous propose d'allouer une subvention de **1 600 €** à l'Association CESSEL.

Oui l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes et organismes d'établissements d'enseignement supérieur ci-après :

- International Student pour l'organisation du village associatif de la Nuit des Etudiants du Monde : 1 000 € ;
- Galerie des projets pour le projet artistique « Dire et faire » : 1 500 € ;
- Habitat et Humanisme pour l'action de solidarité « une clé pour les mal logés » : 800 € ;
- Doc en court pour l'organisation de la 15^e édition du festival Doc en court : 1 500 € ;
- CESSEL pour la publication du journal « le déconstructif » sur l'accueil des étudiants : 1 600 €.

2. La dépense en résultant, soit 6 400 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2015_00244, fonction 023, ligne de crédit 45100, nature comptable 65738.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA